



Département du Nord
Arrondissement de
DOUAI
Canton de Sin Le Noble

D4. 04 04 2025

OBJET : Vote du budget primitif 2025 du CCAS

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 059-265905745-20250414-140425CA2025_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE SOMAIN

L'an deux mille vingt – cinq (2025), le quatre (4) avril, à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SOMAIN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire

Présents : Julien QUENNESSON, Maire et Président du CCAS, Lydie MATUSZAK, Bernard MARQUIS, Freddy BECAR, Eliane VANDERSTRAETEN, Jérôme MATUSZEWSKI

Excusés : Daisy FINKE, Adjointe à l'Action Sociale et Vice - Présidente du CCAS, Muriel PETIT, Michel LECLERCQ Yazid LEHINGUE, Marie TIEFENBACH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.),

Compte tenu du fait que le projet de budget primitif 2025 et la note annexe ont été transmis aux membres de l'assemblée délibérante avec la convocation en date du 19 mars 2024,

Monsieur le Président expose le budget primitif pour l'exercice 2025, conforme au rapport sur les orientations budgétaires présenté lors de la séance du conseil d'administration du 25 février 2025,

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration :

D'ADOPTER le budget primitif 2025.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

ADOPTE le budget primitif 2025.



Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

M. Julien QUENNESSON
Maire de Somain
Président du CCAS